

Police et démocratie : tensions

La question n'est pas de savoir si on aime la police ou si on la déteste. Elle est de s'interroger sur la façon dont elle fonctionne, dont on la contrôle, le rôle qu'on lui fait jouer, et d'en mesurer les conséquences sur la démocratie. Autrement dit, le sujet que nous voulons éclairer met en tension deux termes : d'un côté une police démocratique, de l'autre une « *démocratie policière* ». C'est de cette dernière notion que traite Sebastian Roché. Rappelant que la police a « *trois redevabilités* » (envers le pouvoir politique, envers la loi et envers les citoyens), il souligne un glissement vers une pratique politique « *qui fait de la police non point une administration impartiale mais un outil partisan, un moyen de gouvernement* ».

Dans ce contexte la façon dont la justice contrôle la police et réprime ses éventuels abus est un sujet central. Judith Allenbach, magistrate, montre les faiblesses de ce contrôle et en analyse les raisons structurelles et les conséquences. De façon convergente Issam El Khalfaoui, père d'une victime d'un tir policier en 2011, ne se contente pas de raconter les obstacles rencontrés pour obtenir justice mais élargit la problématique en évoquant le « *permis de tuer* » que constitue la rédaction de l'article L 435-1 du Code de la sécurité intérieure.

Rendre compte de ce qui se passe sur le terrain et de la façon dont sont utilisées les forces de l'ordre est la mission des observatoires des pratiques policières. Celui de Toulouse a observé pendant plus d'un an ces pratiques dans le contexte de la lutte contre la future autoroute A69, qui ont la particularité de se dérouler largement en milieu rural et d'impliquer prioritairement la gendarmerie. Face à un mouvement composé d'organisations diverses par leur expérience et leurs répertoires d'action les observateurs ont constaté une « *militarisation démesurée* », avec des pratiques relevant de tactiques obsidionales. Le but de cet « *ensemble hétérodoxe d'actions* » est de [...] « *faire plier les écureuils⁽¹⁾ et leurs soutiens* ».

Le rapport des forces de l'ordre aux partis politiques est une des composantes de la problématique : Philippe Lamy analyse la pénétration de l'extrême droite dans la police. Rappelant l'histoire de ce phénomène il montre que cette question de l'entrisme est complexe mais que, de plus en plus, le discours de l'extrême droite sur la sécurité et l'ordre séduit, au sein des forces de sécurité. « *En tout cas, la base policière vote déjà majoritairement* » pour le Rassemblement national.

Penser autrement la « sécurité »

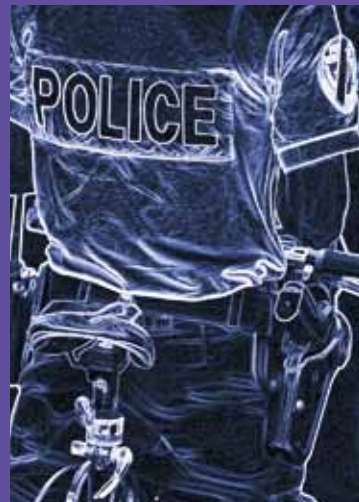
Face à ces constats il est essentiel de réfléchir à des alternatives ; en quoi une autre police est-elle non seulement nécessaire mais possible ? Flavien Bénazet, syndicaliste policier, plaide pour restaurer le lien de confiance entre police et société et il en évoque les conditions : en particulier « *une réorientation des priorités policières vers des objectifs qualitatifs, conjugée à une densification des structures de proximité* », mais aussi une amélioration de la formation et « *une approche fondée sur le respect des droits humains et la proportionnalité des réponses aux actes de violence* ».

Au-delà de ces propositions il est indispensable de réfléchir, comme nous le suggère Dominique Guibert, à toutes les dimensions qu'implique la notion de sécurité : une « *sécurité large* » incluant « *sécurité sociale, protection sociale, sécurité environnementale, sécurité au (et du) travail, sécurité de genre, sécurité d'origine, sécurité des libertés publiques de penser, d'agir, de manifester, de s'associer* ». ●

(1) Militants écologistes perchés dans des arbres.

Gérard Aschieri, rédacteur en chef de D&L

« La question n'est pas de savoir si on aime la police ou si on la déteste. Elle est de s'interroger sur la façon dont elle fonctionne, dont on la contrôle, le rôle qu'on lui fait jouer, et d'en mesurer les conséquences sur la démocratie. »



AU SOMMAIRE

- **Police et démocratie : tensions**
Gérard Aschieri **34**
- **La démocratie policière s'installe**
Sebastian Roché **35**
- **Traitement judiciaire des violences policières : un système de complaisance ?**
Judith Allenbach **38**
- **Un combat contre le « permis de tuer des policiers »**
Entretien avec Issam El Khalfaoui **42**
- **Le maintien (militarisé) de l'ordre sur le chantier de l'A69**
D. Welzer-Lang, J.-F. Mignard, P. Gassiot **45**
- **Police-société : restaurer le lien**
Flavien Bénazet **48**
- **La relation ambiguë extrême droite-police**
Philippe Lamy **50**
- **Pour une théorie générale de la sécurité**
Dominique Guibert **52**